

trophée en bronze poli
conçu par César en 1975
et décerné lors de
la "Nuit des César"
depuis 1976



poids : 3,6 kg

César du Meilleur Court Métrage

mode d'emploi

Qu'est-ce que c'est ?



Depuis 1977, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma décerne chaque année le César du Meilleur Court Métrage. D'abord distinctes, c'est à l'occasion de la 16ème Cérémonie des César, en 1991, que les catégories Animation, Documentaire et Fiction ont été réunies en un trophée unique récompensant le film plébiscité par les membres de l'Académie.

Qui peut le recevoir ?



Pour le César 2010, sont éligibles tous les films ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie entre le 1er juillet 2008 et le 30 juin 2009. L'Académie se charge de collecter la liste des films auprès du CNC et en organise la présélection avec la collaboration du Comité Court Métrage.

Comment ça marche ?

septembre : comité CM
12 films

janvier : 1^{er} vote
5 nominations

février : 2^e vote
1 lauréat

En septembre, les membres du Comité Court Métrage votent individuellement pour établir une sélection de 12 films parmi les centaines de courts métrages éligibles. Les 12 Courts Métrages composant la Sélection Officielle César sont réunis dans un double DVD que l'Académie adresse à l'ensemble de ses membres pour le premier tour de vote. Les 5 films comptabilisant le plus grand nombre de voix sont dévoilés lors de la conférence de presse des nominations en janvier. Un second tour permet aux membres de l'Académie de désigner le lauréat du César parmi les 5 films retenus.

Qui vote ?



Le Comité Court Métrage des César rassemble une vingtaine d'acteurs importants de la vie du Court Métrage en France (Institutionnels, Acheteurs TV, Programmateurs de Festival...). Il est soumis chaque année à la validation du Conseil d'Administration de l'Académie, qui décide souverainement de la composition de ce Comité. Le premier et le second tour de vote sont soumis aux 3 900 membres de l'Académie. Ceux-ci représentent pour l'essentiel des professionnels confirmés de l'ensemble des corps de métiers de l'industrie cinématographique, auxquels sont venus se joindre au fil des années quelques personnalités s'étant signalées par leurs actions en faveur du cinéma.

Qu'est-ce qu'on gagne ?

Être retenu dans la sélection officielle César du Meilleur Court Métrage permet tout d'abord de bénéficier d'une visibilité accrue auprès des membres de l'Académie, de la presse spécialisée et du grand public :

- Envoi personnalisé aux 3 900 membres de l'Académie des films présélectionnés réunis sur deux DVD;
- Organisation de projections au cinéma Le Balzac à Paris, destinées aux membres parisiens, à l'ensemble de la presse spécialisée et ouvertes au public;
- Édition d'un double DVD commercial de la sélection chez l'éditeur DVD Pocket, avec sur l'édition 2010, les interviews de plusieurs réalisateurs, proposées en bonus. Les bénéfices générés par ces opérations sont au profit exclusif des ayants droit des films de la sélection.

Enfin, le film lauréat du César est au coeur de la tournée des Nuits en Or du Court Métrage, que l'Académie organise à travers la France et maintenant l'Europe. C'est en effet autour du César du Meilleur Court Métrage de l'année que l'Académie constitue le programme de la tournée, en l'associant à une sélection des meilleurs courts métrages de l'année, primés par les plus prestigieuses Académies de cinéma du monde. Ce programme unique, panorama instantané du cinéma mondial, est présenté en salle lors d'une soirée unique dans une vingtaine de villes, de Paris à Madrid en passant par Rome ou Berlin.

Qu'est-ce que ça change ?

Pierre Pinard, Lauréat du César 2009 du Meilleur Court Métrage pour « Les miettes »

C'était il y a bientôt un an, mais je dois dire que l'aventure commence plus tôt lorsqu'on apprend un jour d'octobre que son film fait partie des 12 courts métrages sélectionnés par l'Académie. Ma productrice et moi étions extrêmement heureux et surpris car nous ne connaissions rien du processus de sélection auquel on ne s'inscrit pas.

Ensuite, il y a la joie de pouvoir montrer son travail en salle et sur dvd aux membres de l'Académie donc à des professionnels, des gens qui deviendront peut-être, un jour, des collaborateurs. Il y a aussi la satisfaction de savoir que ce dvd sera aussi accessible à un public plus vaste, qui n'est pas forcément celui des festivals ou des programmes courts des télévisions.

En janvier, viennent les nominations. A cette étape, en plus de l'honneur, naît un stress certain dû au rétrécissement soudain du nombre d'"élus". Les choses prennent une tournure encore plus particulière car l'écho de la nomination est évidemment bien plus grand que celui de la sélection. La perspective à la fois enthousiasmante et passablement angoissante de la cérémonie se profile. En ce qui me concerne, c'est un grand bonheur parce que j'ai été, comme beaucoup, téléspectateurs de ces soirées qui fêtent chaque année le cinéma français sans imaginer un jour en faire partie. Quoiqu'il arrive on se dit qu'on aura vécu une année formidable.

Le soir de la cérémonie, on comprend soudainement l'ampleur médiatique de l'événement : caméras, radios, presse écrite, internet, public, c'est une immense ruche. Puis c'est l'annonce. Une chance de plus : celle de pouvoir prendre la parole pour remercier tous ceux qui ont rendu le film possible mais aussi dire quelque chose sur son travail.

Mais cela ne s'arrête pas là car jusqu'en juin, le film tourne en France et dans toute l'Europe avec des courts métrages du monde entier eux aussi lauréats de leur académie nationale. Là encore, c'est l'occasion de rencontrer le public et de découvrir des films très aboutis et très divers. C'est également le moment de rencontrer les personnes en charge du court métrage au sein de l'Académie de façon plus détendue et de prendre conscience du formidable travail qu'elles accomplissent pour que les films soient diffusés le plus largement possible et dans les meilleures conditions.

Depuis le César m'accompagne. C'est un vrai soutien parce que j'ai bien conscience qu'il m'ouvre des portes, me permet de rencontrer des gens et accentue l'intérêt, la curiosité, qu'on porte à mon travail et de tout cela je ne peux être que reconnaissant. Alors merci à l'Académie et à ses membres.



Comment postuler pour le Comité Court Métrage de l'Académie des César et participer à la sélection ?

Le Conseil d'administration de l'Académie des César étudie tous les dossiers de candidature qui lui sont adressés.

Pour postuler, il est souhaitable de justifier sur l'honneur du visionnage de plusieurs centaines de courts métrages par an dans le cadre d'un exercice professionnel (programmation de festival, achats tv, presse...).

Un dossier de candidature doit nécessairement comporter un CV, une lettre de motivation ainsi que tout document justifiant d'une activité professionnelle en lien avec le Court Métrage.

Les membres du Comité deviennent automatiquement membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Toute candidature pour le Comité Court Métrage 2011 doit être adressée à l'Académie **avant le 30 mai 2010**.

Responsable : *M. Boris Hanequin*

Académie des Arts et Techniques du Cinéma,

16 avenue Elisée Reclus, 75007 Paris

Email : *boris.hanequin@academie-cinema.org*

Pour en savoir plus :

Les opérations Courts Métrages de l'Académie des César :

http://www.academie-cinema.com/#short_movies

Les Nuits en Or du Court Métrage

<http://www.lesnuitsenor.com/>

Contact : *boris.hanequin@academie-cinema.org*

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma remercie Renault, partenaire officiel, pour son soutien précieux à l'ensemble de ses opérations en faveur du court métrage.